Fédération CFDT – F3C
Fédération CFE CGC Orange
Fédération CGT FAPT
Fédération FO COM
Fédération SUD PTT

A Monsieur Stéphane RICHARD Président Directeur Général Orange 78 à 84 Rue Olivier de Serres 75505 Paris Cedex 15

Paris, le 3 avril 2018

<u>Objet</u>: Négociation de l'accord relatif aux conditions d'accès aux salarie-é-s d'Orange SA aux offres téléphoniques et internet fixe.

Monsieur le Président Directeur Général,

Nos organisations syndicales vous alertent sur la tournure que prennent les négociations sur les avantages aux salariés d'Orange SA.

En effet, les propositions de la direction, à ce jour, ne répondent pas aux attentes des salariés, pire elles sont inférieures à l'existant. L'entreprise souhaite notamment supprimer l'offre VOD à laquelle les salariés sont attachés pour y substituer un accès à OCS.

Nous continuons à revendiquer que les offres soient accessibles à tou-tes les salarié-es du groupe et qu'une offre soit réservée aux retraité-es.

L'ensemble des organisations syndicales comptait sur ces négociations pour élargir et étoffer les offres aux salariés en ajoutant les nouveaux produits et services proposés par Orange à ses clients et notamment l'accès à Orange OPEN déjà revendiqué en 2014, ainsi que l'offre Orange Bank qui, à ce jour, ne propose plus aucun avantage aux salariés.

Nous tenons à rappeler que les salariés d'Orange sont les premiers « ambassadeurs » de l'entreprise et de ce fait, doivent pouvoir bénéficier d'offres avantageuses.

La prochaine séance de négociation ayant lieu le 4 avril 2018, nous vous demandons d'intervenir afin qu'elle reprenne sur de nouvelles bases plus favorables aux salariés.

Veuillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'assurance de notre parfaite considération.

Madame Elisa MISTRAL CFDT – F3C

Madame Martine BAYARD FO COM

Monsieur Patrice SEURIN CFE CGC Orange

Monsieur Ted BADINOS SUD PTT **Monsieur Cédric CARVALHO**

CGT FAPT